

## **Lundi 11 juillet 2016**

**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal tenue le lundi 11 juillet 2016, à 20 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs les Conseillers suivants :  
André Laforest, Réjean Pelletier, Francine Soucy, Marjolaine Emond et Rémi Pelletier sous la présidence de Monsieur Rénald Bernier, maire formant quorum.

Madame Isabelle Chouinard, conseillère était absente au début de la séance.

Étaient présentes également Mesdames Louise St-Pierre, greffière, Gina Dionne, trésorière et Emilie Poulin, directrice du développement et des communications.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2016-07-323**

### **LECTURE ET ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR.**

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Dépôt, ratification et adoption du compte rendu de l'ouverture des soumissions tenue le 7 juillet 2016 pour l'approvisionnement du Centre sportif en bière pour la période du 1<sup>er</sup> août 2016 au 31 juillet 2019.
4. Adoption du règlement numéro 285-2016 décrétant des dépenses en immobilisations à l'ancien presbytère et autorisant un emprunt de 610 000 \$ pour en acquitter les coûts.
5. Octroi d'un contrat à Molson Coors Canada pour l'approvisionnement du Centre sportif en bière pour la période du 1<sup>er</sup> août 2016 au 31 juillet 2019.
6. Octroi d'un contrat à Veolia ES Canada Services Industriels inc. pour le nettoyage des conduites sanitaires pour les années 2016 à 2019.
7. Mandat à Norda Stelo pour la confection des plans et devis pour le prolongement des services d'aqueduc et d'égout dans la rue Octave.
8. Dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds pour l'accessibilité pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite à l'Espace communautaire.
9. Période de questions.
10. Clôture et levée de la séance.

CONSIDÉRANT l'article 325 de la Loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Soucy

et résolu unanimement de l'adopter en annulant cependant les items 4 et 8.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

**2016-07-324**

### **DÉPÔT, RATIFICATION ET ADOPTION DU COMPTE RENDU DE L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS TENUE LE 7 JUILLET 2016 POUR L'APPROVISIONNEMENT DU CENTRE SPORTIF EN BIÈRE POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>er</sup> AOÛT 2016 AU 31 JUILLET 2019.**

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont tous, préalablement à la tenue de la présente séance, reçu copie du compte rendu de l'ouverture des soumissions tenue le 7 juillet 2016 pour l'approvisionnement du Centre sportif en bière pour la période du 1<sup>er</sup> août 2016 au 31 juillet 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rémi Pelletier

et résolu unanimement de le ratifier et de l'adopter.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

2016-07-325

**OCTROI D'UN CONTRAT À MOLSON COORS CANADA POUR L'APPROVISIONNEMENT DU CENTRE SPORTIF EN BIÈRE POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2016 AU 31 JUILLET 2019.**

CONSIDÉRANT les invitations à soumissionner transmises à deux fournisseurs en juin 2016 pour l'approvisionnement du Centre sportif en bière pour la période du 1<sup>er</sup> août 2016 au 31 juillet 2019;

CONSIDÉRANT le compte rendu de l'ouverture des soumissions daté du 7 juillet 2016;

CONSIDÉRANT l'analyse de la seule soumission reçue et la recommandation datée du 11 juillet 2016 de Me Louise St-Pierre, greffière d'octroyer le contrat à Molson Coors Canada au montant de 62 164,05 \$ incluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement :

- de ratifier la liste des fournisseurs invités à soumissionner produite par le directeur général le 14 juin 2016;
- d'octroyer le contrat d'approvisionnement du Centre sportif en bière à Molson Coors Canada pour la période débutant le 1<sup>er</sup> août 2016 et se terminant le 31 juillet 2019 au montant de 62 164,05 \$ incluant les taxes, le tout conformément aux conditions prévues au devis et aux documents de soumission.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

2016-07-326

**OCTROI D'UN CONTRAT À VEOLIA ES CANADA SERVICES INDUSTRIELS INC. POUR LE NETTOYAGE DES CONDUITES SANITAIRES POUR LES ANNÉES 2016 À 2019.**

**Madame Isabelle Chouinard, conseillère fait son entrée à 20 h 15.**

CONSIDÉRANT les invitations à soumissionner transmises à trois fournisseurs en juin 2016 pour le nettoyage des conduites sanitaires pour les années 2016 à 2019;

CONSIDÉRANT le compte rendu de l'ouverture des soumissions daté du 22 juin 2016;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues et la recommandation datée du 6 juillet 2016 de Me Louise St-Pierre, greffière d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Veolia ES Services Industriels inc., au montant de 77 883,66 \$ incluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Marjolaine Emond

et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour le nettoyage des conduites sanitaires pour les années 2016 à 2019 à Veolia ES Services Industriels inc. au montant de 77 883,66 \$ incluant les taxes, le tout conformément aux conditions prévues au devis et aux documents de soumission.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

2016-07-327

**MANDAT À NORDA STELO POUR LA CONFECTION DES PLANS ET DEVIS POUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT DANS LA RUE OCTAVE.**

---

CONSIDÉRANT une correspondance de Monsieur Claude Dionne et de Madame Annie Thériault datée du 8 mars 2016 sollicitant de la Ville le raccordement de leur propriété située sur la rue Octave aux services d'aqueduc et d'égout;

CONSIDÉRANT également le souhait de Madame Normande Morin de lotir en deux sa propriété située au 535, avenue Patry et de se construire une nouvelle résidence sur la rue Octave;

CONSIDÉRANT le règlement numéro 324-95 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux tel que modifié par le règlement numéro 362-98 qui prévoit les modalités entourant la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et le partage des coûts entre les requérants et la Ville;

CONSIDÉRANT les correspondances datées du 6 juillet 2016 de Monsieur Claude Dionne et de Madame Annie Thériault ainsi que de Madame Normande Morin acceptant de participer financièrement au coût de prolongement des services d'aqueduc et d'égout dans la rue Octave;

CONSIDÉRANT qu'une entente conforme à l'article 7 du règlement numéro 324-95 relative à des travaux municipaux devra être conclue avec les requérants avant la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la confection des plans et devis des travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égout afin que la Ville et les requérants soient informés de l'ampleur des travaux à réaliser;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de la firme Norda Stelo datée du 11 avril 2016 pour la réalisation des plans et devis du prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égout dans la rue Octave au montant de 10 635,19 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT que les frais d'ingénieurs font partie des coûts des travaux qui seront partagés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Réjean Pelletier

et résolu unanimement :

- de mandater la firme Norda Stelo pour la réalisation des plans et devis pour le prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égout dans la rue Octave pour un montant de 10 635,19 \$ incluant les taxes, le tout conformément à leur offre de services professionnels datée du 11 avril 2016;
- d'approprier une somme de 10 635,19 \$ au surplus accumulé de la Ville pour le paiement de la dépense autorisée par la présente résolution.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

**2016-07-328**

**PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Aucune question.

**2016-07-329**

**CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE.**

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Francine Soucy

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 20.

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière

Signature du procès-verbal

\_\_\_\_\_  
Rénald Bernier, maire

\_\_\_\_\_  
Me Louise St-Pierre, greffière